

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 août 2004

Original: français

---

**Lettre datée du 25 août 2004, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de la République démocratique du Congo auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer votre aimable attention sur le contenu de la lettre datée du 16 juillet 2004 par laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies vous a transmis un rapport de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo sur les événements intervenus en Ituri, dans le nord-est du pays, entre janvier 2002 et décembre 2003 (S/2004/573).

Mon gouvernement attache la plus haute importance à ce rapport. Eu regard à la gravité des violations décrites des droits de l'homme en Ituri, leur persistance dans les provinces orientales, ainsi que l'impunité dont continuent de jouir les auteurs des crimes, mon gouvernement souhaiterait que les recommandations pertinentes contenues dans ledit rapport soient examinées et discutées dans le cadre d'une séance publique du Conseil de sécurité.

Je vous prie de bien vouloir faire circuler la présente comme document du Conseil.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) Atoki **Ileka**

